

Document reçu du
Ceped @ B/2/96. mhp

*Migrations et urbanisation
en Afrique de l'Ouest (MUAO)*

RESULTATS PRELIMINAIRES

JUILLET 1995

Fonds Documentaire ORSTOM

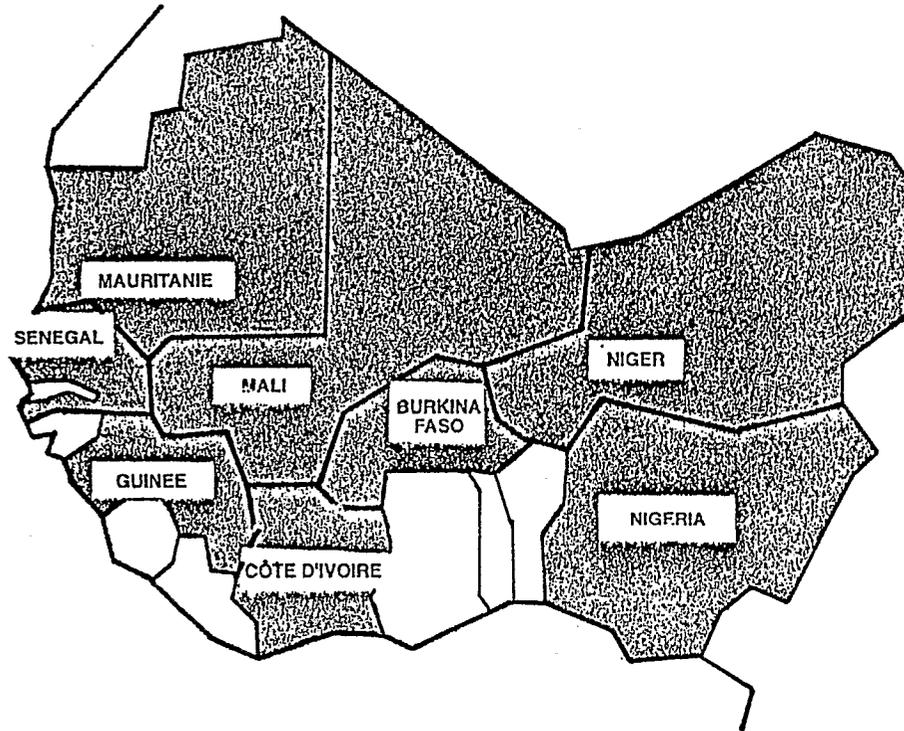


010005038

Fonds Documentaire ORSTOM

Cote: Bx 5038 Ex: 1

Pays du Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest



La migration et l'urbanisation sont des phénomènes essentiels pour comprendre l'évolution démographique des populations d'Afrique de l'Ouest.

La présente plaquette donne les résultats préliminaires des enquêtes menées au sein du Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO), menées simultanément en 1993 dans huit pays : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal. Il s'agit de la première expérience de ce genre pour l'étude des migrations en Afrique. En effet, ces enquêtes ont pour originalité de mesurer les migrations et non pas simplement les migrants. L'attention sera portée dans cette plaquette sur les migrations des années 1988-92, soit les cinq années précédant les enquêtes du REMUAO. Ce travail n'est qu'un avant-goût des rapports des équipes nationales, qui seront disponibles sous peu, et des analyses approfondies, au niveau national et régional, qui seront menées dans les prochaines années.

Ce vaste programme de recherche a pu voir le jour grâce au concours de nombreuses institutions constituées en réseaux. Les équipes nationales sont formées de plusieurs institutions de recherche, et leur gestion financière et technique est confiée à une institution nationale coordinatrice. Le CERPOD (Centre d'Etudes et de Recherche sur la Population et le Développement) est le Coordonateur international du REMUAO.

Le REMUAO a aussi reçu le soutien technique du CEPED (Centre français d'Etudes sur la Population et le Développement), du Département de Démographie de l'Université de Montréal et de l'ORSTOM (Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération).

Tout le REMUAO remercie les donateurs qui ont bien voulu soutenir financièrement le projet : le CRDI (Centre de Recherche pour le Développement International), l'ACDI (Agence Canadienne pour le Développement International), le FNUAP (Fonds des Nations Unies pour la Population), la Banque Mondiale, la Coopération française.

<i>CONTEXTE DE LA RECHERCHE</i>	5
<i>LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE</i>	6
<i>LA METHODOLOGIE ET LES ECHANTILLONS</i>	6
<i>REPARTITION DE LA POPULATION SELON LE MILIEU DE RESIDENCE URBAIN ET RURAL EN 1993</i>	8
<i>LES STOCKS DE MIGRANTS DE 15 ANS ET PLUS</i>	10
<i>QUELQUES CARACTERISTIQUES SOCIALES DES MIGRANTS ET DES NON MIGRANTS</i>	12
La scolarisation des migrants et des non migrants	12
Le chômage des migrants et des non migrants en milieu urbain	12
Nombre moyen de migrations selon le sexe et l'âge	14
<i>LES FLUX DE MIGRATIONS INTERNES ENTRE MILIEUX DE RESIDENCE AU COURS DES ANNEES 1988-92</i>	16
La croissance migratoire interne par milieu au cours des années 1988-92	18
La croissance migratoire totale par milieu au cours des années 1988-92	19
<i>LA POPULATION DE NATIONALITE ETRANGERE EN 1993</i>	21
<i>LES FLUX DE MIGRATIONS INTERNATIONALES DANS LES ANNEES 1988-92</i>	23
<i>COMPARAISONS INTERNATIONALES ET CORRECTIONS</i>	26
<i>CONCLUSIONS</i>	29

Sadio TRAORE, chercheur démographe au CERPOD,
 et Philippe BOCQUIER, chercheur démographe à l'ORSTOM, associé au CERPOD
 ont rédigé ce document.

CONTEXTE DE LA RECHERCHE

Les Etats africains traversent, depuis les années 70 ou 80 selon les cas, une crise caractérisée par la chute des cours des matières premières, la faible performance des investissements, la faible intégration économique, la forte croissance démographique, etc. Cette situation a entraîné l'adoption dans les années 80 de programmes dits d'ajustement structurel, en vue de réguler la crise et en même temps favoriser une croissance économique durable. On note parmi les solutions préconisées, le renforcement de l'intégration régionale et une valorisation des ressources humaines. La mobilité de la main-d'oeuvre doit occuper une place importante dans cette nouvelle stratégie d'intégration régionale. La compréhension des migrations et de l'urbanisation est à cet égard centrale.

L'intérêt d'une approche régionale de la migration et de l'urbanisation s'est concrétisé la première fois, dans les années 70, par une étude menée par J. Condé et K.C. Zachariah. Cette étude concluait sur la nécessité d'entreprendre des enquêtes simultanément dans les différents pays. L'enquête de l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (OCDE) et de l'Institut du Sahel, menée en 1982 au Mali, en Mauritanie et au Sénégal, dans la région du Fleuve Sénégal, était très localisée mais montrait déjà la voie. En outre, une étude sur les Migrations et l'Urbanisation dans le

Sahel, coordonnée par le CERPOD, a été réalisée en 1988-92 pour faire le bilan des connaissances à partir des données existantes dans les pays du Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS).

En dépit de l'intensité des mouvements migratoires et de l'importance de leurs implications socio-économiques et écologiques, les migrations constituent la variable démographique la moins connue en Afrique de l'Ouest. Pour combler cette lacune, des chercheurs africains et africanistes ont fondé le Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest à Abidjan, en 1989. Ce Réseau est la première expérience de recherche à cette échelle. Huit pays ouest-africains sont impliqués : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria et Sénégal.

Au moment des enquêtes, en 1993, la population des 8 pays enquêtés représentent plus des 4/5 (soit environ 159 millions) des 190 millions de personnes habitant les 16 pays que compte la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Si l'on fait exception du Nigéria, les autres pays du Réseau représentent 58 % de la population de la Communauté hors Nigéria.

Parmi les pays du Réseau, 5 sont des pays côtiers, 3 sont des pays enclavés, 5 font partie du CILSS, 5 de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA). Ils rassemblent 85,9% du PNB de la CEDEAO, soit 59,5 milliards de US\$ en 1993.

LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

L'objectif premier de la recherche est de cerner les différents aspects du phénomène migratoire et de l'urbanisation : ampleur, caractéristiques, déterminants, conséquences, modalités d'insertion urbaine, perception des politiques, attitudes et aspirations des migrants, etc. Les résultats de cette recherche contribueront dans les pays du Réseau à :

- Donner une meilleure connaissance de l'ampleur, des caractéristiques et des conséquences des migrations et de l'urbanisation
- Permettre la prise en compte des migrations et de l'urbanisation dans les projections de population, notamment pour les besoins de la planification urbaine et de l'aménagement du territoire
- Sensibiliser les gouvernements à la nécessité de considérer les migrations et l'urbanisation dans la formulation et la mise en oeuvre des politiques de population
- Sensibiliser les autorités politiques et les populations d'accueil d'accorder une plus grande tolérance vis-à-vis des populations migrantes, d'aider à une meilleure contribution des migrants aux économies des pays d'origine et d'accueil
- Constituer une banque de données sur les migrations et l'urbanisation aux échelles nationale et régionale
- Développer des capacités de recherche nationales et régionales dans le domaine des migrations et de l'urbanisation

LA METHODOLOGIE ET LES ECHANTILLONS

La méthodologie a été élaborée en commun par toutes les équipes des pays membres du Réseau au cours de cinq rencontres régionales. Les enquêtes menées en 1993 sont représentatives au niveau national. Il est important de retenir que ces enquêtes mesurent les migrations et non simplement les migrants comme on le fait par exemple avec les recensements. Cela est possible grâce au recueil rétrospectif de la biographie migratoire : on dispose de fichiers où figurent toutes les résidences de 6 mois et plus des migrants depuis leur naissance. Dans la présente plaquette, l'attention est portée sur les migrations des cinq dernières années précédant l'enquête, soit les années 1988-92.

Cette plaquette contient les principaux résultats obtenus à l'issue d'un atelier de rédaction pour les premiers rapports nationaux, pour sept des huit pays que rassemble le Réseau¹. Ces résultats sont en principe préliminaires, c'est-à-dire qu'ils sont susceptibles d'être modifiés après vérification et examen des résultats détaillés. Cependant, nous avons choisis de ne présenter ici que des indices valables au niveau national, peu susceptibles de modification.

La plupart des tableaux concernent la population de 15 ans et plus, pour laquelle l'itinéraire résidentiel a été saisi. L'accent a été mis sur la comparaison d'un pays à l'autre, afin de mettre en relief les similitudes et les contrastes observés dans la sous-région.

¹ Les données du Nigéria seront disponibles en fin 1995.

Les données de population extrapolée concordent avec les projections faites à partir d'autres sources. Les taux de sondage varient entre 0,5 % au Niger et 3,3 % en Mauritanie, la moyenne se situant à 0,8 %.

Il faut souligner que les populations réfugiées et les nomades ne figurent pas dans les échantillons. Les résultats présentés ici ne permettent pas de mesurer l'influence de ces phénomènes sur les flux migratoires

des pays. Des corrections peuvent cependant être opérées sur lesquelles nous reviendrons à propos de la matrice des migrations internationales.

Pour l'ensemble des enquêtes, près de 137 000 itinéraires migratoires ont été recueillis. Nous présentons ici les résultats obtenus sur près de 100 000 biographies (à l'exception du Nigéria).

Tableau 1 : Population totale, population enquêtée et nombre de biographies recueillies

Pays	Population totale en 1993 (1)	Nombre de ménages enquêtés (2)	Nombre d'individus enquêtés (3)	Taux de sondage (3) / (1)	Nombre de biographies migratoires recueillies
Burkina Faso	9 650 000	10 091	64 798	0,67%	[†] 4 727
Côte d'Ivoire	13 007 000	13 322	69 902	0,54%	[‡] *18 843
Guinée	5 805 000	7 364	54 750	0,94%	14 770
Mali	8 115 000	10 890	82 042	1,01%	21 605
Mauritanie [†]	1 572 000	7 385	51 337	3,27%	*10 860
Niger	8 334 000	6 870	41 095	0,49%	10 962
Sénégal	7 906 000	7 635	64 601	0,82%	17 274
Sous-Total	54 389 000	63 557	428 525	0,79%	99 041
Nigéria	*104 900 000	33 092	220 000	0,21%	37 818
Total	159 289 000	97 549	648 525	0,41%	136 859

[†] Biographies recueillies auprès d'un ménage sur trois

[‡] Biographies recueillies auprès de deux personnes au maximum par ménage

* Biographies recueillies auprès de la population de 6 ans et plus

[†] Chiffres extrapolés pour 90 % de l'échantillon

Estimation Banque Mondiale, année 1993

REPARTITION DE LA POPULATION SELON LE MILIEU DE RESIDENCE URBAIN ET RURAL EN 1993

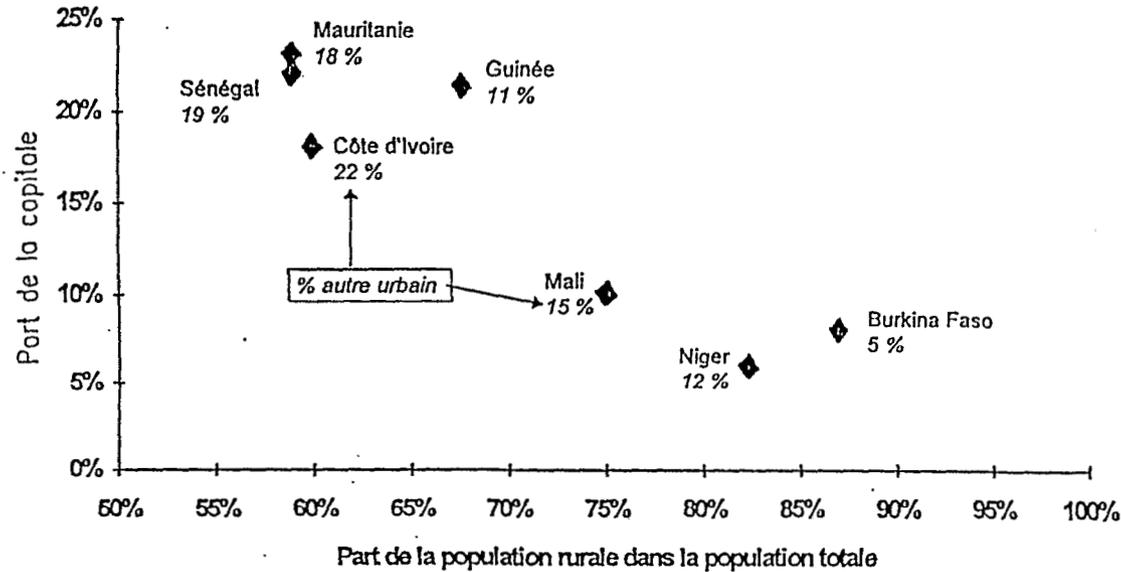
La comparaison des niveaux d'urbanisation entre pays est délicate. Il faut souligner la différence des définitions de l'urbain. Les variations mises en évidence dépendent en particulier du seuil de population fixé pour l'appartenance d'une localité au milieu urbain : 5 000 au Mali, en Mauritanie et au Niger, et 10 000 au Burkina Faso. Le seuil de 10 000 a aussi été retenu au Sénégal, mais toutes les communes sont considérées comme urbaines, même si elles comptent moins de 10 000 habitants.

En Guinée, les chefs-lieux de préfectures composent le milieu urbain. En Côte d'Ivoire, la définition du milieu urbain mêle le critère administratif (centre administratifs), le critère de taille (villes de plus de 10 000 habitants), et le critère de fonction économique (agglomérations de 4 000 à 10 000 habitants dont plus de 50 % des ménages sont engagés dans des activités non agricoles). La capitale officielle de la Côte d'Ivoire est Yamoussoukro, mais Abidjan est la capitale économique, et la première ville du pays.

Tableau 2 : Répartition entre milieux de résidence de la population totale en 1993

Pays	Capitale	Villes principales	Villes secondaires	Rural	Ensemble du pays
Burkina Faso	810 000 8,4 %	143 000 1,5 %	328 000 3,4 %	8 368 000 86,7 %	9 650 000 100 %
Côte d'Ivoire	2 361 000 18,2 %	966 000 7,4 %	1 904 000 14,6 %	7 775 000 59,8 %	13 007 000 100 %
Guinée	1 235 000 21,3 %	182 000 3,1 %	458 000 7,9 %	3 931 000 67,7 %	5 805 000 100 %
Mali	816 000 10,1 %	727 000 9,0 %	494 000 6,1 %	6 079 000 74,9 %	8 115 000 100 %
Mauritanie	362 000 23,1 %	110 000 7,0 %	173 000 11,0 %	927 000 59,0 %	1 572 000 100 %
Niger	475 000 5,7 %	518 000 6,2 %	485 000 5,8 %	6 856 000 82,3 %	8 334 000 100 %
Sénégal	1 750 000 22,1 %	1 061 000 13,4 %	419 000 5,3 %	4 675 000 59,1 %	7 906 000 100 %

Répartition de la population totale entre milieux de résidence



Malgré ces différences dans les définitions, on peut voir de nettes différences entre les pays enclavés et côtiers. Parmi les pays les moins urbanisés du Réseau figurent le Mali (25 %), le Niger (18 %) et surtout le Burkina Faso (13 %). Avec des niveaux d'urbanisation très proches, le Sénégal (41 %), la Mauritanie (41 %) et la Côte d'Ivoire (40 %) ont le niveau d'urbanisation le plus élevé. La Guinée se situe à un niveau intermédiaire (32 %).

La "macrocéphalie" urbaine, c'est-à-dire la prépondérance de la part de la capitale dans le milieu urbain, est marquée au Sénégal (54 %) et en Mauritanie (56 %), mais surtout au Burkina Faso (63 %) et en Guinée (66 %). La Côte d'Ivoire (45 %) et le Mali (40 %) se situent à un niveau intermédiaire, tandis que le poids de la capitale est plus faible au Niger (32 %).

LES STOCKS DE MIGRANTS DE 15 ANS ET PLUS

Dans la suite de cette plaquette, les données et les analyses portent sur la population de 15 ans et plus. Pour évaluer l'importance de la migration, le nombre de migrants, c'est-à-dire le nombre de personnes ayant déjà résidé hors de leur localité de naissance (ville ou village), est une mesure très utilisée dans les recensements. Les enquêtes du Réseau permettent aussi de calculer un tel indice. Ainsi, on constate que, dans l'ensemble des sept pays, plus de la moitié de la

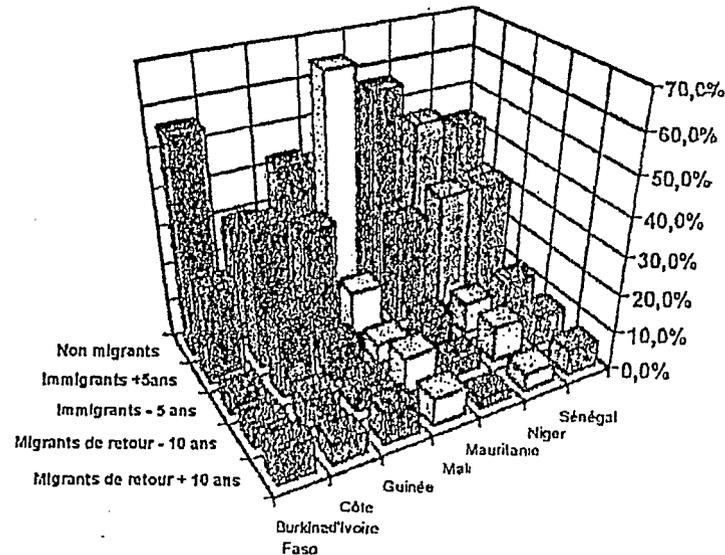
population de 15 ans et plus a migré au moins une fois au cours de leur vie. Mais d'importantes disparités existent d'un pays à l'autre.

Le pays où les migrants sont les plus nombreux est incontestablement la Côte d'Ivoire (70 %). Viennent ensuite la Guinée (61 %) et le Sénégal (57 %), suivis de près par le Niger (54 %). Les pays où les migrants représentent moins de 50 % de la population, sont le Burkina Faso (44 %) et la Mauritanie (43 %). Le pays où les migrants sont les moins nombreux est le Mali (35 %).

Tableau 3 : Population non migrante, immigrants et migrants de retour (15 ans et plus)

Pays	Non migrants	Immigrants		Migrants de retour		Population totale de 15 ans et plus
		depuis moins de 5 ans	depuis plus de 5 ans	depuis moins de 10 ans	depuis plus de 10 ans	
Burkina Faso	2 748 000 56,2 %	233 000 4,8 %	1 190 000 24,3 %	268 000 5,5 %	454 000 9,3 %	4 893 000 100 %
Côte d'Ivoire	2 144 000 30,2 %	1 405 000 19,8 %	2 587 000 36,4 %	577 000 8,1 %	397 000 5,6 %	7 110 000 100 %
Guinée	1 334 000 43,0 %	267 000 8,6 %	1 007 000 32,5 %	215 000 6,9 %	277 000 8,9 %	3 099 000 100 %
Mali	2 725 000 64,6 %	230 000 5,5 %	516 000 12,3 %	422 000 10,0 %	322 000 7,7 %	4 216 000 100 %
Mauritanie	469 000 57,3 %	64 000 7,8 %	225 000 27,5 %	38 000 4,6 %	23 000 2,8 %	818 000 100 %
Niger	1 907 000 46,1 %	341 000 8,3 %	1 309 000 31,7 %	384 000 9,3 %	192 000 4,7 %	4 133 000 100 %
Sénégal	1 822 000 43,3 %	429 000 10,2 %	1 325 000 31,5 %	358 000 8,5 %	272 000 6,5 %	4 206 000 100 %

Répartition de la population selon son statut migratoire



Parmi les migrants, on distingue les immigrants (personnes résidant dans une localité autre que leur localité de naissance) et les migrants de retour (migrants résidant dans leur localité de naissance). Dans l'ensemble des migrants, les immigrants sont toujours plus nombreux que les migrants de retour, mais la proportion varie de manière importante d'un pays à l'autre : entre 4 migrants sur 5 et 3 migrants sur 4, sauf au Burkina Faso (2 sur 3) et au Mali (1 sur 2).

La part des immigrants arrivés moins de 5 ans avant l'enquête (immigrants récents) est révélatrice à la fois de la redistribution spatiale interne au pays et de son

éventuel attrait international dans les dernières années. Relativement à l'ensemble de la population, c'est la Côte d'Ivoire qui détient le record avec près de 20 % d'immigrants récents, suivi par le Sénégal (10 %), la Guinée (9 %), la Mauritanie et le Niger (8 %) et enfin, le Mali et le Burkina Faso (5 %). Relativement aux seuls migrants, les immigrants récents représentent 28 % en Côte d'Ivoire, 18 % en Mauritanie et au Sénégal, 15 % en Guinée, au Mali et au Niger, et seulement 11 % au Burkina Faso.

Quant à la migration de retour, elle s'échelonne de 7 % en Mauritanie à 18 % au Mali où les migrants de retour représentent 50 % du total des migrants. Les

migrants de retour récents (retournés sur leur lieu de naissance moins de 10 ans avant l'enquête) forment généralement la majorité des migrants de retour (entre 66 % et 56 %) à l'exception de la Guinée (44 %) et du Burkina Faso (37 %).

Mais la mesure des stocks de migrants renseigne peu sur la nature de la migration. Pour aller plus loin dans l'analyse, il faut considérer les flux, ce que les enquêtes du Réseau permettent de faire contrairement aux recensements.

QUELQUES CARACTERISTIQUES SOCIALES DES MIGRANTS ET DES NON MIGRANTS

Dans cette section, la définition du migrant (personne ayant résidé au moins une fois au cours de sa vie hors de sa localité de naissance) est la même que dans la section précédente. La localité, ville ou village, est en principe la plus petite entité administrative du pays. C'est ce critère qui a été utilisé pour le calcul du nombre de migrants dans le questionnaire ménage, notamment pour comparer les niveaux de scolarisation et le chômage des migrants et des non migrants.

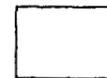
La définition de la migration utilisée pour le calcul du nombre moyen de migrations est différente d'un pays à l'autre. Dans les questionnaires biographiques à partir desquels sont faits ces calculs, la seconde division administrative a été utilisée dans tous les pays, mais cette division ne représente pas forcément la même portion du territoire national dans chacun de ces pays.



La scolarisation des migrants et des non migrants

Dans le groupe d'âges 15-29 ans, en milieu urbain, les proportions de scolarisés sont systématiquement plus élevées pour les non migrants que pour les migrants. En milieu rural, les migrants se distinguent peu des non migrants du point de vue de la scolarisation. On remarque que la proportion de scolarisés en milieu rural est plus élevée en Côte d'Ivoire et en Mauritanie que dans les autres pays.

Dans le groupe d'âges 30-44 ans, les migrants sont toujours plus scolarisés que les non migrants (à l'exception des milieux urbains sénégalais et guinéen), contrairement au précédent groupe d'âge. Cependant, on observe toujours une plus grande proportion de scolarisés en milieu rural ivoirien et mauritanien. Les mêmes remarques sont valables pour le groupe d'âges des 45 ans et plus, excepté le fait que les migrants sont moins scolarisés en milieu urbain mauritanien.



Le chômage des migrants et des non migrants en milieu urbain

Dans la plupart des pays, le taux de chômage urbain varie entre 8 et 12 %, mais on remarque qu'il est particulièrement élevé (plus de 40 %) en Mauritanie, ce qui concorde avec d'autres sources.

Le chômage est souvent utilisé comme un indicateur d'insertion urbaine. Contrairement à l'idée commune, les migrants sont moins souvent au chômage que les

non migrants : leur taux de chômage est inférieur d'au moins trois points, dans tous les pays, à l'exception de la Guinée, où le statut migratoire joue à peine.

On remarque une faible variation du chômage selon le statut migratoire avant 30 ans. En fait, il apparaît

que la différence entre migrants et non migrants observée au niveau de l'ensemble de la population urbaine de 15 ans et plus s'explique essentiellement par les différences au delà de 30 ans.

Tableau 4 : Scolarisation des migrants et des non migrants selon le milieu de résidence et le groupe d'âges

Pays	Milieu Rural		Milieu Urbain		Total	
	15-29 ans	Non migrants	Migrants	Non migrants		Migrants
Burkina Faso		13,9 %	15,9 %	69,9 %	62,7 %	26,3 %
Côte d'Ivoire		35,1 %	40,2 %	63,6 %	63,4 %	50,2 %
Guinée		13,1 %	12,4 %	70,9 %	49,8 %	32,5 %
Mali		10,1 %	15,5 %	52,9 %	48,2 %	23,0 %
Mauritanie		60,4 %	58,2 %	78,2 %	63,4 %	65,1 %
Niger		12,5 %	13,7 %	52,1 %	44,9 %	19,8 %
Sénégal		16,1 %	17,2 %	68,8 %	59,0 %	39,0 %
	30-44 ans					
Burkina Faso		4,7 %	8,7 %	41,5 %	44,1 %	13,4 %
Côte d'Ivoire		14,7 %	28,0 %	33,7 %	49,8 %	34,6 %
Guinée		6,0 %	12,1 %	54,4 %	46,5 %	22,5 %
Mali		5,3 %	11,7 %	33,2 %	42,6 %	15,7 %
Mauritanie		18,9 %	30,3 %	26,8 %	31,9 %	29,0 %
Niger		3,9 %	5,9 %	28,4 %	32,6 %	10,2 %
Sénégal		5,8 %	15,4 %	55,8 %	49,7 %	29,2 %
	45 ans et plus					
Burkina Faso		1,3 %	3,0 %	9,4 %	22,9 %	4,6 %
Côte d'Ivoire		2,0 %	8,1 %	8,7 %	26,0 %	10,5 %
Guinée		0,8 %	3,0 %	18,9 %	23,1 %	6,9 %
Mali		2,3 %	3,8 %	11,5 %	19,6 %	5,6 %
Mauritanie		4,4 %	9,5 %	17,1 %	13,9 %	10,9 %
Niger		0,2 %	0,6 %	3,3 %	11,8 %	1,7 %
Sénégal		1,8 %	4,4 %	18,6 %	24,9 %	10,9 %

Taux de chômage urbain selon le statut migratoire

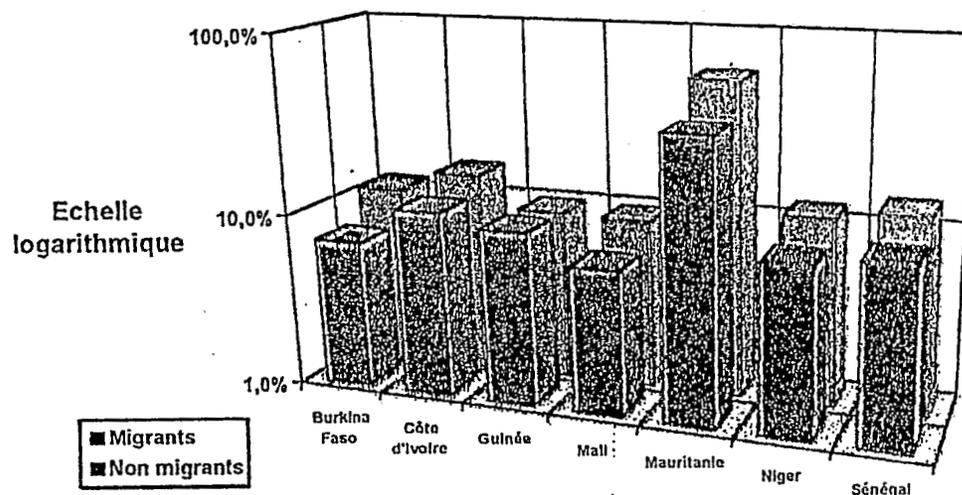


Tableau 5 : Taux de chômage urbain des migrants et des non migrants selon le groupe d'âge

Pays	15-29 ans		30-44 ans		45 ans et plus		Total		Total général
	Non migrants	Migrants	Non migrants	Migrants	Non migrants	Migrants	Non migrants	Migrants	
Burkina Faso	16,5 %	17,9 %	4,6 %	3,1 %	1,4 %	1,2 %	11,2 %	7,1 %	8,8 %
Côte d'Ivoire	19,1 %	19,4 %	8,2 %	6,7 %	1,6 %	4,3 %	14,6 %	11,6 %	12,0 %
Guinée	9,5 %	9,4 %	12,5 %	11,6 %	4,2 %	7,4 %	9,6 %	9,8 %	9,7 %
Mali	12,8 %	12,4 %	6,5 %	5,3 %	4,5 %	2,4 %	9,4 %	6,7 %	7,8 %
Mauritanie	67,9 %	53,5 %	29,7 %	27,9 %	33,4 %	26,9 %	58,5 %	37,5 %	41,6 %
Niger	17,6 %	15,2 %	5,1 %	6,2 %	3,0 %	5,4 %	11,7 %	8,9 %	9,7 %
Sénégal	15,5 %	14,7 %	13,2 %	10,5 %	6,4 %	3,9 %	13,4 %	10,1 %	11,1 %

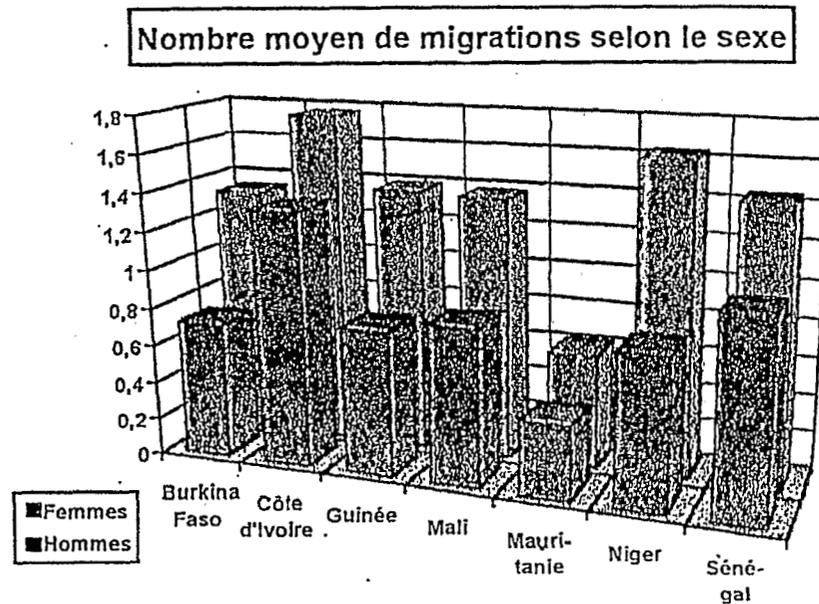
Nombre moyen de migrations selon le sexe et l'âge

Le nombre moyen de migrations est calculé ici sur l'ensemble de la population résidente, migrante ou non migrante. Ce calcul permet de comparer l'intensité de la migration "durée de vie" entre pays pour chaque sexe.

Les femmes migrent systématiquement moins que les hommes. Les écarts sont surtout important au Niger où les hommes migrent deux fois plus souvent que

les femmes. Dans les autres pays, les hommes migrent entre 1,3 et 1,8 fois plus que les femmes.

En Côte d'Ivoire, le nombre de migrations semble plus importants (environ une migration et demi) que dans les autres pays. A l'opposé se situe la Mauritanie avec un nombre moyen de 0,6 migration par personne. Le nombre moyen de migrations des femmes est toujours inférieur ou égal à l'unité, sauf en Côte d'Ivoire, tandis que celui des hommes est toujours supérieur à l'unité sauf en Mauritanie.



LES FLUX DE MIGRATIONS INTERNES ENTRE MILIEUX DE RESIDENCE AU COURS DES ANNEES 1988-92

Pour caractériser les flux entre milieux, nous avons choisi de distinguer dans le milieu urbain, la capitale, les villes principales et les villes secondaires. Pour les villes principales, nous avons retenu les villes désignées comme telles par les équipes nationales du Réseau. Comme pour la définition de l'urbain, il n'y a pas un critère identique à travers les pays pour distinguer villes principales et secondaires.

Pour le Burkina Faso, les villes principales sont Bobo-Dioulasso, Koudougou, Banfora et Ouahigouya. En Côte d'Ivoire, il s'agit de Abengourou, Bondoukou, Bouaké, Daloa, Divo, Gagnoa, Korhogo, Man, Odiénne, San Pedro, Yamoussoukro. En Guinée, les quatre capitales régionales (Kankan, Kindia, Labé, Nzérékoré) constitue le milieu urbain principal. Au Mali, les villes principales sont Sikasso, Ségou et Mopti. En Mauritanie, Nouadhibou et Zouerate sont les villes principales, mais les villes secondaires et le milieu rural n'ont pu être distinguées dans le fichier biographique, faute d'une codification adéquate. Au Niger, les Chefs-lieux de départements ont été considérés comme villes principales, tandis qu'au Sénégal, les capitales régionales ont été choisies.

L'intensité des mouvements internes entre milieux de résidence peut se mesurer en rapportant le nombre de migrations à la population moyenne du pays concerné pendant une période donnée. Cet indice peut s'interpréter comme le nombre moyen de migrations entre milieux effectuées au cours de la période, et il a été calculé pour la population de 15 ans et plus sur les années 1988-92.

Cet indice montre des échanges migratoires internes intenses en Côte d'Ivoire (0,22), et dans une moindre mesure au Sénégal (0,12) et au Mali (0,09). Le Burkina Faso, la Guinée, la Mauritanie et le Niger connaissent des échanges internes relativement moins importants (environ 0,06).

Les flux en provenance ou à destination du milieu rural sont majoritaires quel que soit le pays. Cependant, contrairement aux idées communes sur la prépondérance de l'exode rural vers la capitale, dans l'ensemble des flux migratoires entre milieux, les flux du milieu rural vers la capitale sont relativement peu importants. Ils ne représentent qu'entre 11,3 % (pour la Côte d'Ivoire) et 33,0 % (au Burkina Faso) des flux entre milieux. En ce qui concerne la Mauritanie, la proportion est de 46,3 %, mais cela tient au fait qu'il n'a été pris en compte que les villes principales dans la catégorie "autre urbain" : dans ce pays la catégorie "rural" comprend aussi des petites villes.

Tableau 6 : Flux entre milieux durant les années 1988-92 (15 ans et plus)

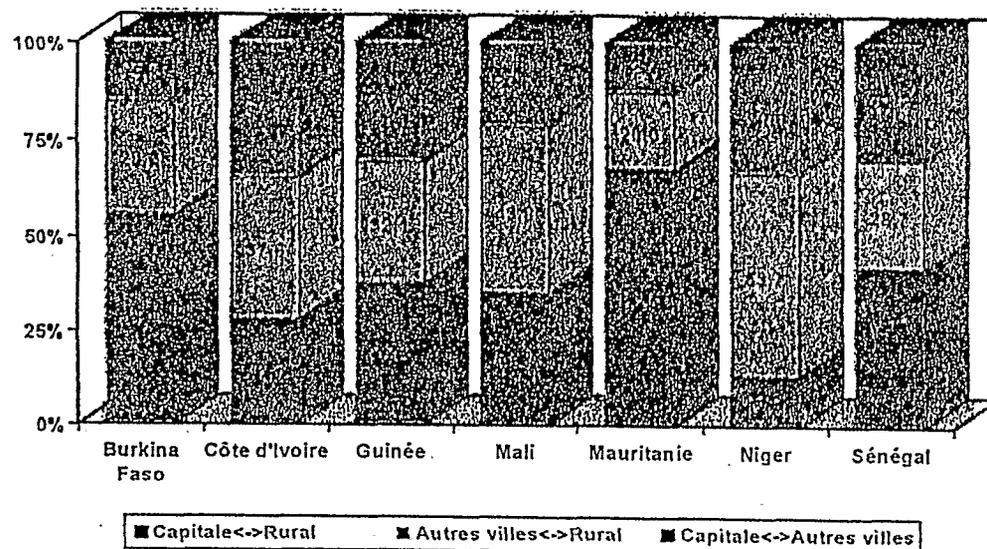
Pays	Capitale →Autre urbain	Capitale →Rural	Autre urbain→ Capitale	Autre urbain→ Rural	Rural → Capitale	Rural → Autre urbain	Total des flux entre milieux	Pop. moy. 15 ans et plus (nombre moyen de migrations)
Burkina Faso	12 000 5,2 %	54 000 22,5 %	24 000 10,2 %	36 000 15,3 %	79 000 33,0 %	33 000 13,9 %	238 000 100 %	4 297 000 (0,055)
Côte d'Ivoire	226 000 14,7 %	253 000 16,5 %	308 000 20,0 %	384 000 25, %	174 000 11,3 %	193 000 12,6 %	1 538 000 100 %	6 907 000 (0,223)
Guinée	11 000 6,9 %	22 000 14,3 %	36 000 23,4 %	30 000 19,3 %	36 000 23,2 %	20 000 12,8 %	155 000 100 %	2 920 000 (0,053)
Mali	35 000 9,1 %	64 000 16,7 %	47 000 12,3%	72 000 19,0 %	69 000 18,1 %	94 000 24,8 %	380 000 100 %	4 028 000 (0,094)
Mauri- tanie	4 000 8,0 %	12 000 21,2 %	3 000 4,6%	3 000 6,1 %	26 000 46,3 %	8 000 13,9 %	56 000 100 %	1 018 000 (0,055)
Niger	21 000 8,3 %	38 000 15,0 %	17 000 6,7%	66 000 26,1 %	41 000 16,4 %	70 000 27,6 %	252 000 100 %	3 960 000 (0,064)
Sénégal	63 000 13,3 %	93 000 19,6 %	77 000 16,5%	60 000 12,7 %	105 000 22,2 %	76 000 16,0 %	472 000 100,0 %	3 963 000 (0,119)

En fait, les flux en sens inverse, de la capitale vers le milieu rural, sont assez importants, variant de 14,3 % (en Guinée) à 22,5 % (au Burkina Faso).

En Côte d'Ivoire, on observe même un solde positif de 80 000 migrations en faveur du milieu rural et au détriment d'Abidjan.

On remarque l'importance des flux du milieu rural vers le milieu urbain hors capitale dans certains pays. Si l'on considère les échanges sans distinguer l'orientation, les migrations entre le milieu rural et la capitale sont inférieures aux migrations entre le milieu rural et les autres villes en Côte d'Ivoire, au Mali et surtout au Niger.

Répartition des flux entre milieux sans distinction d'orientation



La croissance migratoire interne par milieu au cours des années 1988-92

Le bilan des migrations internes est très contrasté d'un pays à l'autre. Pour rendre compte de ce bilan, on a calculé, pour les années 1988-92, un croît migratoire interne moyen annuel qui ne tient compte que des flux migratoires internes. On constate que les échanges se font plutôt au détriment du milieu rural au Burkina Faso, au Mali, au Sénégal, et surtout en Mauritanie (-0,5 %), mais que la croissance migratoire du milieu rural est à peine négative en Guinée et au Niger. On note l'exception de la Côte d'Ivoire, où le milieu rural a un croît migratoire positif de 1,0 % résultant de ces échanges.

Les capitales sont plutôt bénéficiaires, surtout Ouagadougou avec un taux de croissance migratoire de 2,6 %, et à l'exception de Niamey où la croissance migratoire est quasi nulle. Les capitales ont une croissance migratoire interne généralement plus rapide que le reste du milieu urbain. Mais, en Mauritanie et au Niger, cette croissance est plus élevée pour les villes principales que pour la capitale. On notera qu'au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et en Guinée, le milieu urbain hors capitale a une croissance migratoire interne fortement négative.

Tableau 7 : Croissance migratoire annuelle moyenne interne et totale selon le milieu en 1988-92 (15 ans et plus)

Pays	Croissance migratoire interne				Croissance migratoire totale			
	Capitale	Villes principales	Villes secondaires	Rural	Capitale	Villes principales	Villes secondaires	Rural
Burkina Faso	2,64 %	-1,65 %	-1,12 %	-0,11 %	5,14 %	-0,06 %	-0,63 %	0,62 %
Côte d'Ivoire	0,41 %	-2,18 %	-2,76 %	1,01 %	1,73 %	-1,21 %	-1,63 %	1,99 %
Guinée	1,21 %	-1,94 %	-2,14 %	+0,04 %	1,36 %	-1,75 %	-2,17 %	-0,24 %
Mali	0,85 %	0,31 %	0,23 %	-0,19 %	0,97 %	0,37 %	-0,15 %	-1,38 %
Mauritanie	1,00 %	2,13 %	-0,50 %		-1,13 %	3,28 %	-0,86 %	
Niger	-0,06 %	0,91 %	-0,22 %	-0,04 %	0,23 %	1,10 %	-0,17 %	-0,78 %
Sénégal	0,50 %	0,36 %	-0,60 %	-0,25 %	0,50 %	0,28 %	-0,88 %	-0,74 %

Les taux de croissance migratoire totale ne tiennent pas compte des ménages expulsés ou réfugiés. Une correction a cependant été faite pour la Mauritanie, où les taux tiennent compte des réfugiés du Sénégal mais pas des expulsés de Mauritanie (voir chapitre des migrations internationales).

La croissance migratoire totale par milieu au cours des années 1988-92

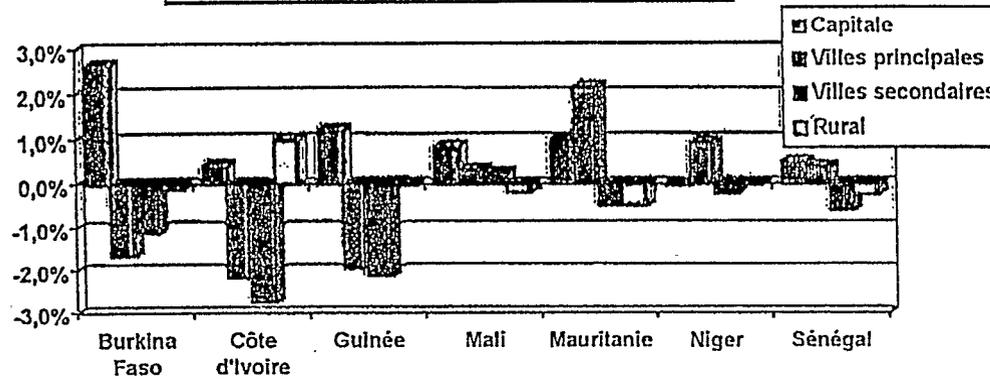
Contrairement au croît migratoire calculé précédemment, le croît migratoire total tient compte de l'ensemble des flux, internes et internationaux. Les calculs sont faits ici à partir des données de chaque enquête prise individuellement. Nous reviendrons sur les corrections possibles à propos de la matrice internationale, en particulier pour la Côte d'Ivoire où l'émigration est sous-estimée.

Les migrations internationales favorisent la croissance du milieu rural en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso, contrairement à tous les autres pays.

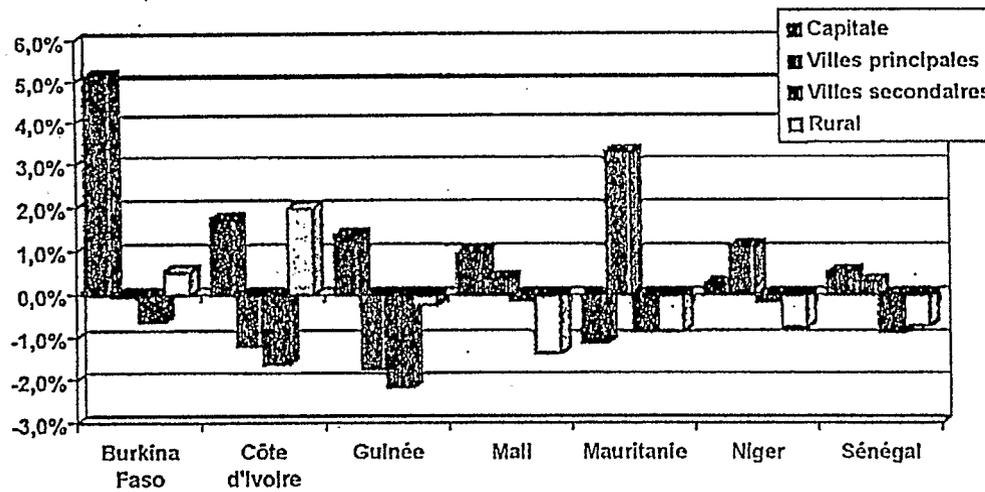
Les capitales sont généralement bénéficiaires des mouvements internationaux. Ouagadougou double quasiment sa croissance migratoire qui dépasse les 5 %. Nouakchott fait exception avec une croissance migratoire qui devient négative (-1,1 %) en raison des mouvements internationaux.

La migration internationale a compensé d'un pour cent environ la décroissance migratoire interne des villes principales et secondaires au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, mais pas en Guinée qui devient le pays où ces milieux ont la croissance migratoire la plus négative. Les flux internationaux n'ont pas eu d'effet sur le milieu urbain hors capitale dans les autres pays. En particulier, la croissance des villes principales en Mauritanie et au Niger reste très positive et supérieure au reste du milieu urbain.

Croissance migratoire interne selon le milieu



Croissance migratoire totale selon le milieu



LA POPULATION DE NATIONALITE ETRANGERE EN 1993

Parmi les ressortissants des sept pays du Réseau étudiés ici, 3,1 % résident dans un autre pays du Réseau, dont 92 % en Côte d'Ivoire. Les étrangers ressortissants des pays hors Réseau représentent 15 % des étrangers.

On constate que la Côte d'Ivoire est le pays où résident le plus d'étrangers originaires des autres pays du Réseau, soit 1 600 000 individus de 15 ans et plus. A l'opposé se situent la Guinée et la Mauritanie. Pour analyser les échanges de nationaux entre les pays du Réseau (sans le Nigéria), on a rapporté le nombre d'étrangers des pays du Réseau sur la population totale de chaque pays. Relativement à la population de 15 ans et plus, la Côte d'Ivoire est aussi le pays où les étrangers du Réseau sont en plus grande proportion (22,5 %). La Guinée est le pays qui en accueille le moins (0,2 %), les autres pays en accueillant entre 0,5 % et 1,0 %.

Les enquêtes ne tiennent pas compte des ménages réfugiés, s'ils se trouvent dans des campements ou des zones non couvertes par le plan de sondage : il faut donc nuancer les observations faites ici qui ne portent que sur la population de nationalité étrangère qui s'est déclarée comme telle lors des enquêtes.

En rapportant le nombre de nationaux dans les pays du Réseau à la population de 15 ans et plus du pays d'origine, on constate que la Côte d'Ivoire est le pays qui a la plus faible proportion de nationaux dans les autres pays du Réseau (moins de 0,1 %). A l'opposé se situe le Burkina Faso avec une proportion de 19,8 %, dont 97,6 % en Côte d'Ivoire. Viennent ensuite le Niger (12,8 %) et le Mali (10,5 %), suivis de la Guinée (6,1 %). La Mauritanie semble avoir une proportion relativement faible (1,8 %) de même que le Sénégal (0,9 %). Pour ce dernier pays, les échanges avec les autres pays du Réseau sont relativement équilibrés.

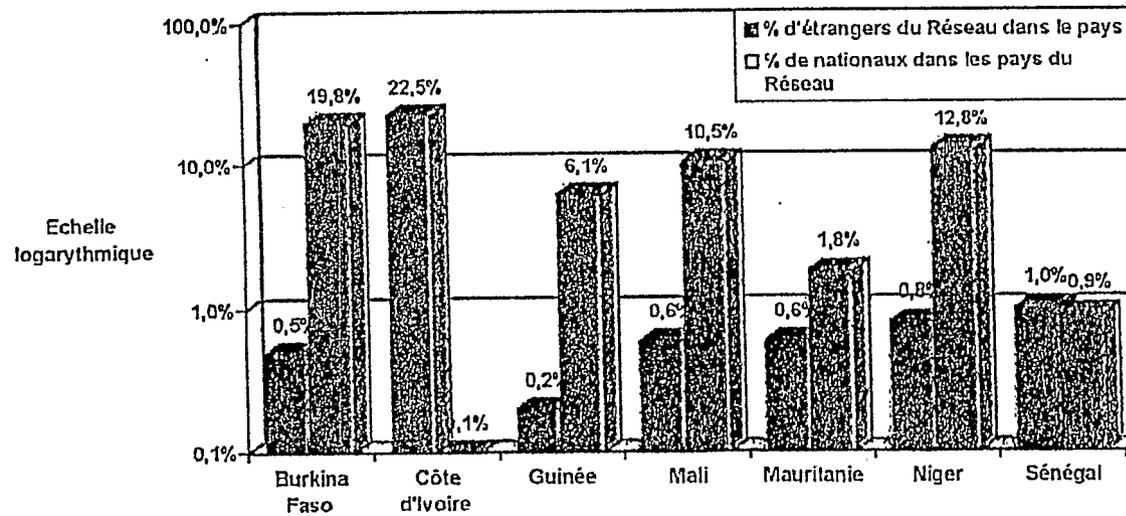
En moyenne, environ 6 étrangers sur 10 proviennent des autres pays du Réseau. En Côte d'Ivoire et au Mali, la proportion dépasse même les 85 %. Il faut noter cependant que les effectifs d'étrangers ne reflètent pas les échanges migratoires internationaux. Par exemple, on constate que parmi les étrangers de Côte d'Ivoire, 17,7 % sont nés dans ce pays et n'en sont peut-être jamais sortis. Les matrices des migrations internationales seules peuvent mesurer les échanges entre les pays.

Tableau 8 : Part des étrangers du Réseau dans le pays et des nationaux dans les pays du Réseau

Part des...	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée	Mali	Mauritanie	Niger	Sénégal
étrangers	0,7 %	26,0 %	0,3 %	0,7 %	0,9 %	1,2 %	1,8 %
étrangers du Réseau	0,5 %	22,5 %	0,2 %	0,6 %	0,6 %	0,8 %	1,0 %
nationaux dans les pays du Réseau*	19,8 %	0,1 %	6,1 %	10,5 %	1,8 %	12,8 %	0,9 %

* Nationaux comptabilisés dans les autres pays du Réseau rapportés à la population résidente dans le pays d'origine.

Part des étrangers du Réseau dans le pays et des nationaux dans les pays du Réseau



LES FLUX DE MIGRATIONS INTERNATIONALES DANS LES ANNEES 1988-92

Les enquêtes du Réseau permettent pour la première fois dans l'étude des migrations ouest-africaines, de calculer, grâce aux biographies migratoires, une matrice des migrations internationales et non simplement une matrice des migrants. L'ampleur des flux internationaux est ainsi plus fidèlement mesurée malgré les nécessaires corrections (voir page 24).

Au cours des cinq dernières années précédant les enquêtes du Réseau, près de 1,8 millions de migrations ont été effectuées entre les sept pays du Réseau étudiés ici.

Plus de 420 000 migrations ont été enregistrées en provenance des autres pays du Monde (Nigéria compris) vers les sept pays du Réseau, et près de 690 000 dans le sens inverse. Il en résulte une croissance migratoire négative avec le reste du Monde d'environ -1,0 % par an.

Les flux les plus importants entre les pays du Réseau sont observés entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso (920 000 migrations, soit presque la moitié des flux). On notera d'ailleurs que le solde est positif (d'environ 155 000 migrations) pour le Burkina Faso.

Ensuite viennent les migrations entre le Mali et la Côte d'Ivoire (247 000), au léger avantage de la Côte d'Ivoire (15 000).

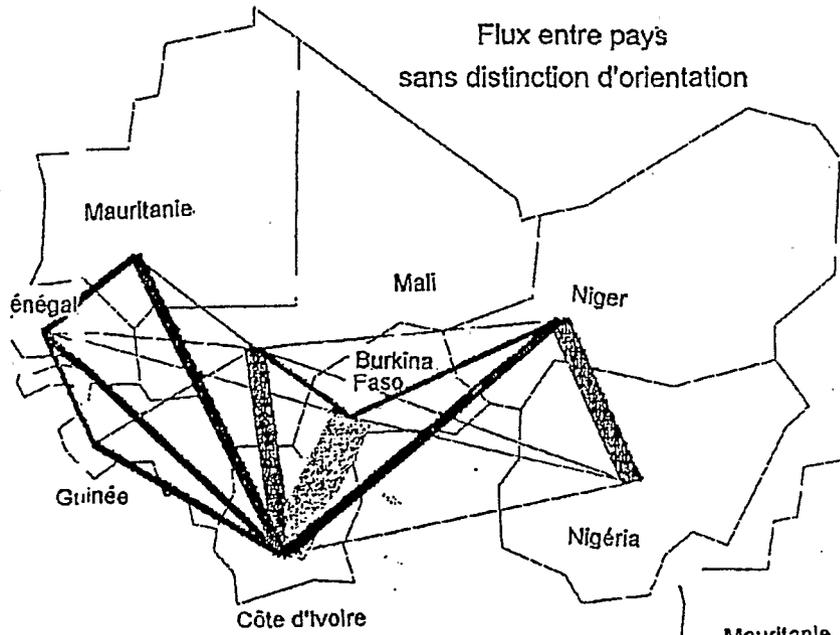
On note aussi que les flux entre le Niger et le Nigéria sont assez importants (plus de 210 000), à l'avantage du Nigéria (38 000). Le Niger est le seul des sept pays à avoir des échanges aussi intenses avec le Nigéria. Ils sont d'ailleurs supérieurs aux échanges avec la Côte d'Ivoire (103 000).

Quel que soit le mode de calcul (voir Tableau 9), on constate que le Burkina Faso est le seul des sept pays du Réseau étudiés ici qui a une croissance migratoire positive de +0,8 % par an, essentiellement dû à un croît migratoire positif (+3,6 %) avec la Côte d'Ivoire.

A l'inverse, la Côte d'Ivoire, pays d'immigration dans le passé, a une croissance migratoire nulle dans la période 1988-92. La Côte d'Ivoire, bien qu'étant toujours un pôle important de la migration internationale, n'est plus pour autant bénéficiaire des mouvements avec le reste de l'Afrique de l'Ouest. Son croît migratoire est même négatif avec les pays du Réseau (soit -0,9 % par an), en raison d'un croît migratoire négatif (-2,2 %) avec le Burkina Faso.

La croissance migratoire est quasi nulle en Guinée. Elle est négative au Niger (-0,4 %) et au Sénégal (-0,3 %), de même qu'au Mali et en Mauritanie (-0,9 % et -1,0 %) selon le mode de calcul le plus fiable (chiffres soulignés dans le Tableau 9).

Flux entre pays
sans distinction d'orientation



Soldes migratoires
entre pays du Réseau (1988-92)

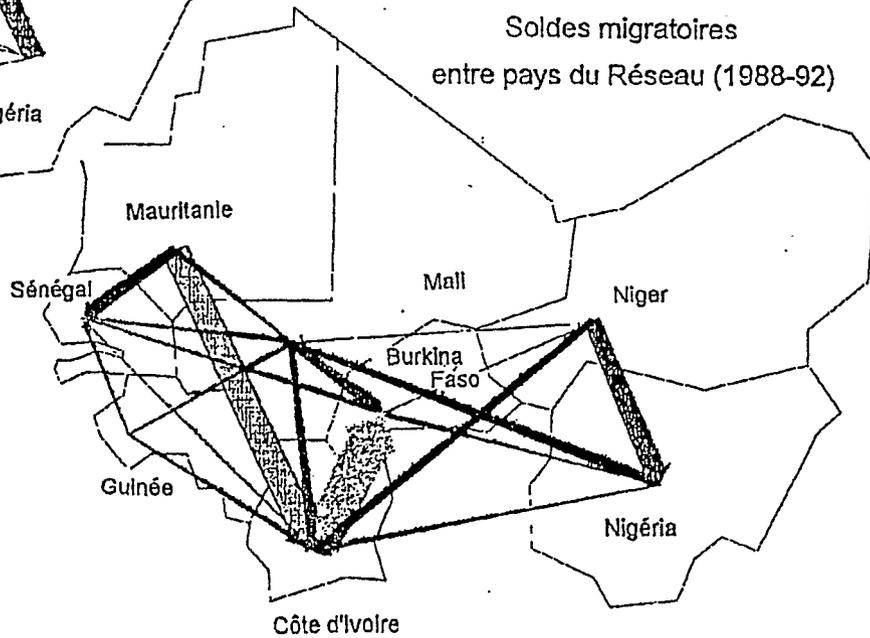
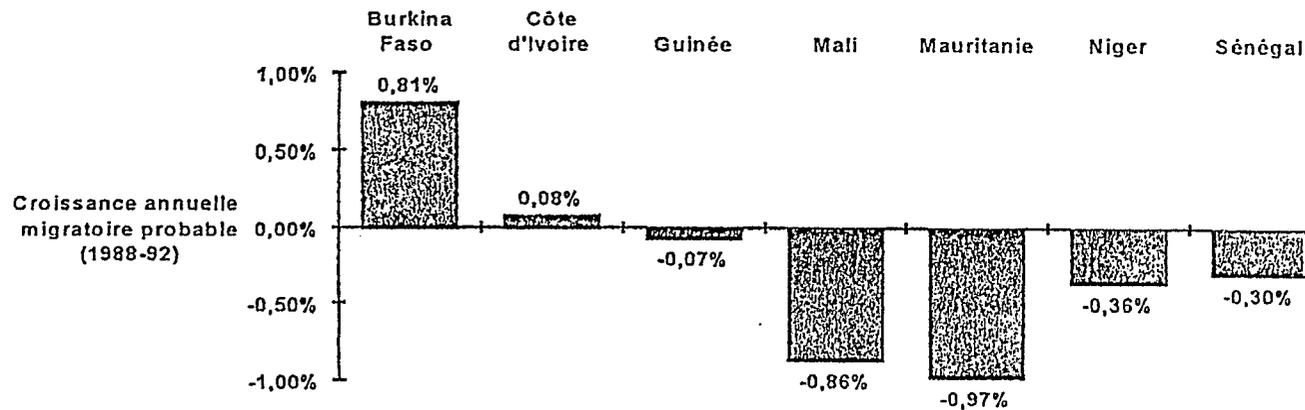


Tableau 9 : Croissance migratoire nationale totale pour la période 1988-92 (15 ans et plus).
(Les estimations les plus probables sont soulignées et représentées dans le graphique qui suit).

Source de données	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée	Mali	Mauritanie	Niger	Sénégal	Ensemble réseau *
Questionnaires émigrés du pays	0,77 %	1,07 %	-0,09 %	-0,88 %	-0,69 %	-0,67 %	-0,29 %	-0,13 %
Questionnaires biographiques (matrice internationale)	<u>0,81 %</u>	-0,10 %	<u>-0,07 %</u>	-0,43 %	-1,76 %	<u>-0,36 %</u>	<u>-0,30 %</u>	-0,13 %
Questionnaires biographiques (matrice internat. corrigée)	0,81 %	0,08 %	-0,07 %	-0,86 %	<u>-0,97 %</u>	-0,36 %	-0,80 %	-0,20 %
Croissance naturelle de la population totale	3,10 %	3,50 %	2,50 %	3,00 %	2,90 %	3,40 %	2,70 %	3,10 %

* Ensemble Réseau sauf Nigéria: croît migratoire calculé en considérant le Nigéria dans le reste du Monde

* Source Nations Unies, pour l'année 1992. Croissance naturelle de la population totale des pays du Réseau sauf Nigéria calculée par pondération des taux de croissance nationaux par la population de 1993.



COMPARAISONS INTERNATIONALES ET CORRECTIONS

Les enquêtes du REMUAO permettent pour la première fois, et pour la même période de référence, de comparer les estimations des flux calculés à partir de sources nationales et à partir de sources internationales. Au lieu d'utiliser, comme on l'a fait au chapitre traitant de la croissance migratoire interne, les questionnaires émigrés pour estimer les flux internationaux, on peut utiliser directement les biographies migratoires pour l'ensemble des pays enquêtés, comme on le ferait pour calculer une matrice migratoire interne à un pays.

Cependant, la comparaison des deux sources (questionnaires émigrés et questionnaires biographiques) permet de déceler certaines incohérences. Ainsi, les migrations de la Mauritanie vers la Côte d'Ivoire sont probablement sous-estimées, d'environ 60 000 si l'on se fie aux chiffres du questionnaire émigrés de l'enquête mauritanienne.

Par ailleurs, le chiffre des migrations du Sénégal vers la Mauritanie ne tient pas compte des réfugiés, qui sont au nombre de 100 000 selon des sources officielles. Bon nombre ont du repartir à l'étranger, et sont donc probablement pris en compte dans le

questionnaire émigrés de Mauritanie. De même les migrations de la Mauritanie vers le Sénégal ne tiennent pas compte des réfugiés mauritaniens au Sénégal. La plupart de ces réfugiés, s'ils vivaient dans des campements non couverts par le plan de sondage, n'ont pu être comptabilisés dans l'enquête sénégalaise.

Les migrations du Mali vers les pays hors Réseau sont probablement sous-estimés : par comparaison de la matrice internationale et des questionnaires émigrés, environ 87 000 migrations devraient être ajoutées aux migrations à destination des pays hors Réseau.

Il a été tenté ici d'intégrer ces différentes informations pour corriger la matrice internationale (chiffres entre parenthèses). On a donc calculé pour chaque pays la croissance migratoire selon trois sources : les questionnaires émigrés (avec une correction en Mauritanie pour les 100 000 réfugiés), les questionnaires biographiques (qui ont servi pour le calcul de la matrice internationale présentée au Tableau 10) et les questionnaires biographiques corrigés (avec les chiffres entre parenthèses dans la matrice internationale). Les chiffres corrigés sont provisoires et pourront être modifiés après confrontation avec d'autres sources, notamment concernant les réfugiés.

Tableau 10 : Matrice des migrations entre les pays du Réseau pour la période 1988-92 (15 ans et plus).
Calcul à partir des questionnaires biographiques
(les flux avec le Nigéria sont estimés à partir des questionnaires émigrés des autres pays)

Destin. Origine	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée	Mali	Mauri- tanie	Niger	Nigéria	Sénégal	Total réseau
Burkina Faso	-	383 000	#	12 000	#	17 000	#	#	414 000
Côte d'Ivoire	538 000	-	23 000	116 000	3 000	47 000	3 000	12 000	743 000
Guinée	#	31 000	-	10 000	#	#	#	34 000	76 000
Mali	22 000	131 000	7 000	-	6 000	8 000	10 000	9 000	193 000
Mauri- tanie	#	7 000 (+60 000)	#	3 000	-	#	#	32 000	42 000 (+60 000)
Niger	16 000	56 000	2 000	7 000	#	-	124 000	#	207 000
Nigéria	3 000	5 000	#	3 000	#	86 000	-	#	97 000
Sénégal	2 000	12 000	34 000	12 000	15 000 (+100 000)	1 000	#	-	76 000 (+100 000)
Total réseau	581 000	624 000 (+60 000)	67 000	163 000	24 000 (+100 000)	161 000	138 000	89 000	1 847 000 (+160 000)

indique un chiffre inférieur à 1000 migrations

Les chiffres entre parenthèses corrigent certaines incohérences (voir section Comparaisons internationales et corrections)

Tableau 11 : Migrations vers les pays du Réseau pour la période 1988-92 (15 ans et plus).
Calcul à partir des questionnaires biographiques.

<i>Destination</i>	<i>Burkina Faso</i>	<i>Côte d'Ivoire</i>	<i>Guinée</i>	<i>Mali</i>	<i>Mauritanie</i>	<i>Niger</i>	<i>Sénégal</i>	<i>Total réseau</i>
<i>Origine</i>								
Autres pays Afrique de l'Ouest.	33 000	102 000	39 000	7 000	#	25 000	29 000	237 000
Autres pays Afrique Sub-Saharienne	1 000	4 000	#	4 000	#	10 000	5 000	24 000
Autres pays d'Europe	3 000	7 000	3 000	5 000	#	#	14 000	32 000
Autres pays du Monde	#	4 000	2 000	4 000	1 000	18 000	2 000	32 000
Total	37 000	117 000	45 000	20 000	2 000	54 000	50 000	326 000

Tableau 12 : Emigrations vers les pays hors Réseau pour la période 1988-92 (15 ans et plus).
Calcul à partir des questionnaires émigrés.

<i>Destination</i>	<i>Autres pays Afrique de l'Ouest</i>	<i>Autres pays Afrique Sub-Saharienne</i>	<i>Autres pays européens</i>	<i>Autres pays du Monde</i>	<i>Total</i>
<i>Origine</i>					
Burkina Faso	27 000	#	2 000	#	29 000
Côte d'Ivoire	10 000	2 000	10 000	8 000	31 000
Guinée	25 000	3 000	5 000	12 000	46 000
Mali	8 000	17 000	21 000	31 000	76 000 (87 000)
Mauritanie	5 000	#	5 000	63 000	74 000
Niger	41 000	28 000	#	10 000	80 000
Sénégal	45 000	15 000	63 000	3 000	127 000
Total Réseau	162 000	66 000	108 000	127 000	463 000 (+87 000)

indique un chiffre inférieur à 1000 migrations

Les chiffres entre parenthèses corrigent certaines incohérences (voir section Comparaisons internationales et corrections)

CONCLUSIONS

Cette plaquette présente brièvement les résultats préliminaires des enquêtes du Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest, avant la publication des rapports des pays et des analyses régionales plus détaillées. Elle donne déjà une très bonne idée des pistes d'analyses approfondies de la migration et de l'urbanisation. Elle montre aussi l'intensité des migrations ouest-africaines et la diversité des situations migratoires et urbaines selon les pays.

Par exemple, les trois pays enclavés du Réseau, le Burkina Faso, le Mali et le Niger connaissent des situations proches en 1993 : tous trois sont très peu urbanisés, et sont des pays d'émigration (ils ont le plus de ressortissants dans les autres pays du Réseau). Mais si on les examine dans le détail, ils connaissent en fait des situations très différentes. Ainsi, la macrocéphalie urbaine est très marquée au Burkina Faso contrairement aux deux autres pays. D'ailleurs la croissance migratoire de Ouagadougou est très élevée, contrairement à celle de Niamey qui est quasi nulle. Du point de vue des migrations, le Burkina Faso est le seul pays du Réseau à connaître une croissance migratoire positive, qui profite à la fois à Ouagadougou et au milieu rural. Ce phénomène nouveau semble dû essentiellement à l'inversion des courants migratoires avec la Côte d'Ivoire.

Entre les pays côtiers, les contrastes ne sont pas moins importants. Les échanges entre le Sénégal, longtemps qualifié de pays d'émigration (en raison sans doute des études sur les migrations de la vallée du Fleuve Sénégal vers l'Europe), et les autres pays se révèlent moindre qu'on aurait pu le penser et sont d'ailleurs inférieurs aux échanges intérieurs entre milieux urbains et rural. En fait, le Sénégal a une situation comparable à celle du Niger, qui a cependant une émigration plus souvent orientée vers les pays africains, en particulier le Nigéria.

La Côte d'Ivoire confirme sa position de pôle attractif, mais son rôle est en déclin depuis que les échanges avec le Burkina Faso sont maintenant à l'avantage de ce dernier. Contrairement à ce qu'on observe dans tous les autres pays, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso sont des pays où le milieu rural est en croissance, essentiellement semble-t-il en raison des retours de migrants. L'exode rural n'est donc pas systématique et il n'est pas irréversible, même dans les pays du Sahel.

Au tournant des années 90, on voit donc se dessiner un nouveau profil des mouvements de population en Afrique de l'Ouest qui remet en cause le schéma migratoire classique tel qu'il a été décrit dans les années 70 et 80. L'analyse des migrations conduit à une position plus nuancée que l'analyse des soldes migratoires ou de la simple croissance migratoire, comme on peut le faire avec des données portant seulement sur les migrants.

Le Centre d'Etudes et de Recherche sur la Population et le Développement (CERPOD) a été créé en 1988 par le CILSS (Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel). Le CERPOD remplace l'Unité Socio-Economique et de Démographie (USED) qui avait vu le jour en 1978.

Il est placé sous la tutelle de l'Institut du Sahel (INSAH) dont le siège est à Bamako (Mali).

Le CILSS compte neuf Etats membres : Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad.

Le CERPOD intervient également dans d'autres pays du continent.



CERPOD

B.P. 1530

BAMAKO

Mali

Tél. : (223) 22 30 43 / 22 80 86

Fax : (223) 22 78 31

IMPRIMERIE N.I.B TEL 22.30.86 BAMAKO